

“Avec ce gouvernement en Communauté française, nous aurons perdu cinq ans”

■ L'Ecolo Barbara Trachte regrette que peu de décrets aient été adoptés.

Entretien Bosco d'Otreppe

C'est la semaine de la rentrée à la Fédération Wallonie-Bruxelles (ex-Communauté française). Les parlementaires se retrouveront pour une première séance plénière ce jeudi. Depuis les rangs de l'opposition, Barbara Trachte, la cheffe de groupe Ecolo, redoute cette nouvelle année qui verra le PS et le CDH, les partenaires de la majorité, devoir travailler ensemble. Pour rappel, les humanistes avaient tenté de débrancher la prise du gouvernement le 19 juin dernier.

Globalement, au vu des sondages qui annoncent de grands bouleversements, comment envisagez-vous l'avenir de la politique francophone ? Est-on à l'aube d'une évolution fondamentale ?

Je ne le pense pas. J'ai plutôt l'impression que les choses se tassent après le choc du 19 juin. En Fédération, on commence à distinguer ce qui va se passer d'ici les élections de 2019. Et je crains que ces deux prochaines années seront deux ans de précampagne. Le PS et le CDH chercheront à soigner leur image plutôt qu'à travailler à un bon bulletin commun.

Ils seront pourtant jugés sur d'importants dossiers : le Pacte pour un enseignement d'excellence, la formation initiale des enseignants, ou la réforme “Bouger les lignes” dans le monde de la culture ?

Ces réformes, nous espérons qu'elles aboutissent d'ici 2019. On redoute désormais d'assister à un statu quo.

En définitive, nous aurons perdu cinq ans, tant le bilan des trois premières années de la législature est mauvais.

Vous êtes sévère...

Prenez la réforme de la formation initiale des enseignants. On y travaille depuis huit ans, elle est capitale pour améliorer la qualité de l'enseignement et, pour des raisons politiques, le gouvernement ne peut la conclure. C'est irresponsable, honteux, et cela me met en colère, car les victimes, ce sont les enfants et les jeunes. Mais il y a d'autres exemples. Rien que le nom de la réforme “Bouger les lignes” témoigne d'un manque d'ambitions. Cette réforme ne porte même pas une vraie réflexion sur la place de la culture dans notre société. Globalement, à part deux ou trois décrets, dont le cours de citoyenneté, il ne s'est rien passé sous le gouvernement de Rudy Demotte.

Dans ce contexte, comment travailler depuis l'opposition ?

Comme le gouvernement sera en mode mineur, le Parlement devrait bénéficier de davantage d'autonomie. Du coup, on va déposer des textes pour défendre des dossiers qui nous sont chers, tels que la gratuité, un meilleur encadrement des cantines scolaires, l'encadrement des maternelles... On demandera aussi de pouvoir prendre en charge le dossier de la formation initiale s'il cale encore au niveau du gouvernement.

Comment envisagez-vous l'avenir du Pacte ? En la matière, le positionnement de l'opposition va compter.

Pour nous, le Pacte n'est pas la huitième merveille du monde mais, si on veut réformer l'enseignement à moyen terme, il faut qu'il aboutisse.

Si on le rate, on aura perdu dix ans, car en 2019 on ne va pas recommencer un grand pow-wow tant les acteurs de l'enseignement sont épuisés. Finalement, ce qui est cocasse et paradoxal, c'est que si le Pacte a une chance de survivre, c'est surtout qu'il est porté par les acteurs, et non par le politique. Néanmoins, on en vient parfois à se demander si les humanistes souhaitent le pacte. En retirant la prise, le président du CDH, Benoît Lutgen, a pris le risque de torpiller toute la réforme. Un vrai test sera l'allongement du tronc commun. C'est un des piliers du Pacte. Si la ministre de l'Education, Marie-Martine Schyns (CDH), dépose des décrets qui vont dans le sens du tronc commun, alors elle prouvera qu'elle est fidèle à la logique du Pacte. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'elle souhaite faire plaisir au MR qui est contre le tronc commun.

On évoque une réforme du décret Inscription. Quelle est la position d'Ecolo ?

On a toujours dit qu'on ne souhaitait pas revenir en arrière sur le principe de la régulation des inscriptions, qui permet davantage de transparence et d'équité. Nous ne souhaitons donc pas revenir à une situation où il n'y aurait plus de décret.

Par contre, nous n'avons jamais eu de tabous concernant la manière dont on départage les demandes des parents. Nous sommes d'accord pour dire qu'aujourd'hui, les critères géographiques rendent le décret très complexe, et qu'il ne répond pas à tous les souhaits en matière de mixité. Nous ne sommes donc pas hostiles à réfléchir à une réforme du décret actuel, mais il ne faudra pas le faire dans la précipitation.

“Nous sommes prêts à revoir le décret Inscription. Mais nous ne souhaitons en aucun cas son abrogation, car la régulation des inscriptions permet davantage de transparence et d'équité.”